



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-216802249-20171220-1232delib2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2017

Affichage : 21/12/2017

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le
22-12-17 Madame le Maire

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 décembre 2017

30 conseillers présents (55 en exercice / 15 procurations)

MODIFICATION DE L'ALIGNEMENT ET CLASSEMENT RUE DE LA TERRASSE (044/3.5/1232)

L'alignement de rue actuel rue de la Terrasse correspond à l'alignement approuvé de rue en date du 14 septembre 1998.

Celui-ci ne correspond pas aux aménagements réalisés. Ainsi, afin de régulariser l'emprise du domaine public, il est proposé de modifier l'alignement de rue en vigueur et de classer au domaine public 58m² quand la Ville de Mulhouse en sera devenue propriétaire.

Conformément à la législation en vigueur, le plan d'alignement a été soumis à une enquête publique prescrite par un arrêté du Maire du 13 septembre 2017.

Au cours de cette enquête, qui a eu lieu du 09 octobre au 31 octobre 2017 inclus, aucune observation n'a été formulée sur le registre d'enquête.

En conclusion, le commissaire enquêteur a émis, le 07 novembre 2017, un avis favorable au projet de modification de l'alignement et de classement rue de la Terrasse.

Après avoir pris connaissance de l'avis du commissaire enquêteur le Conseil Municipal,

- Approuve le plan d'alignement tel qu'il a été établi.

PJ : 1 plan du projet

Délibération adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME
DELIBERATION EXECUTOIRE LE 22/12/2017

Madame le Maire
Michèle LUTZ





VILLE DE MULHOUSE
Service Informations Géographiques

Edité le 18 / 08 / 2017

PLAN DU PROJET

RUE DE LA TERRASSE

ECHELLE : 1/500



LEGENDE



58m2 à classer au DP

— Alignement approuvé de rue

×× Alignement approuvé à supprimer

--- Alignement proposé de rue

SECTION NO

RUE DE LA TERRASSE

RUE DES CARRIERES

314

6

80

315

88

36

89

34

85

38

86

4

84

83

82

40

81

5

79

1

287

78

10

273

46

9

2